



**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

**Communiqué de presse
des syndicats Syna et Unia
Berne, le 21 août 2018**

Les entrepreneurs doivent enfin négocier

La santé et la vie des travailleurs de la construction ne sont pas négociables !

Pendant plus d'un an, la Société suisse des entrepreneurs a refusé les négociations portant sur la nouvelle convention nationale ainsi que sur la garantie de la retraite à 60 ans. Elle tente maintenant d'imposer le travail sur appel, poussant les maçons à s'épuiser au travail. Les syndicats ont fait une contre-proposition mesurée et exigent que les entrepreneurs reviennent à la table des négociations.

Lors de la ronde de négociations d'aujourd'hui portant sur la nouvelle convention nationale du secteur principal de la construction ainsi que sur la retraite anticipée à 60 ans, la Société suisse des entrepreneurs (SSE) a enfin soumis une première proposition.

Ce qui au premier regard pourrait paraître séduisant est en réalité très dangereux. Les entrepreneurs exigent une flexibilisation « nécessaire » à leurs yeux du temps de travail en échange d'une augmentation de salaire, ainsi que des coupes réduites dans la retraite anticipée. Cette proposition constitue en réalité un affront et un manque de respect envers les maçons qui travaillent dur.

Le loup est dans la bergerie

Les entrepreneurs exigent l'introduction du travail sur appel et de pouvoir employer les maçons jusqu'à 50 heures par semaine durant des mois. Ils veulent également supprimer la protection en cas d'intempéries. Selon la proposition de la SSE, le maintien de la retraite à 60 ans devrait être entièrement à la charge des travailleurs. Il est aussi à craindre qu'ils refusent à nouveau toute augmentation de salaire lors des prochaines négociations salariales.

La réponse des travailleurs est claire : une augmentation de salaire et la retraite à 60 ans ne servent à rien si c'est pour tomber malade en raison de journées de travail encore plus longues ou pour devenir invalide avant l'âge de la retraite. La santé et la vie des travailleurs de la construction ne sont pas négociables. Aujourd'hui déjà, la pression est énorme dans la construction et les journées de travail sont trop longues, notamment pendant les grandes chaleurs : il est possible, dans des cas exceptionnels, de travailler jusqu'à 12,5 heures par jour. Compter jusqu'à 200 heures supplémentaires et 100 heures négatives devrait maintenant devenir la norme. Cela s'apparente à du « travail sur appel » et ce n'est tout simplement pas raisonnablement exigible ni faisable pour les travailleurs. Les syndicats Syna et Unia ont fait une proposition visant à simplifier le modèle de temps de travail actuel sans que les maçons ne mettent en danger leur santé ou leur vie.

La patience des travailleurs est à bout

Syna et Unia demandent à la SSE de négocier de manière constructive sur la nouvelle convention nationale et sur la retraite 60 ans. Il est connu depuis plus d'un an que des mesures sont provisoirement nécessaires pour assurer la retraite à 60 ans. Mais jusqu'en juillet de cette année, la SSE a refusé toute discussion au sujet d'éventuelles solutions. Il est réjouissant qu'aujourd'hui les entrepreneurs aient revu leur position sur ce point et soient prêts à prendre des mesures en ce qui concerne les cotisations et les prestations.

Cela montre que des solutions sont possibles. Toutefois, si la SSE continue à faire blocage, ou tente respectivement d'imposer une déréglementation totalement irresponsable du temps de travail, les travailleurs perdront alors patience. Lors d'un vote, 93% des maçons se sont prononcés en faveur d'une grève en l'absence de solution négociée. L'automne s'annoncera alors chaud sur les chantiers.

Renseignements :

Nico Lutz, responsable du secteur construction et membre du comité directeur d'Unia, 076 330 82 07

Guido Schluep, responsable de la branche construction de Syna, 079 777 11 17

Lucas Dubuis, porte-parole d'Unia, 079 632 56 60

Dieter Egli, porte-parole de Syna, 079 336 63 93